DocuSign Envelope ID: A54A61C1-ABC7-4ABE-AE34-392DFA60DEC0

POLITIQUE GROUPE 1

Code de conduite

Référence	Version	Date
YUZIT	3	Mars 2023

Validation	Signature
Pierre Barnabé, Directeur Général	DocuSigned by: Pierre Barnabé 10D96BC3BFC14D1...
Pascal Lobry, EVP Ressources Humaines et Développement Durable	DocuSigned by: Pascal Lobry 5DDB8BE0BCB34AF...
Emmanuelle Bely, EVP Secrétaire Générale	DocuSigned by: Emmanuelle Bely 409835F9F90C4C4...

Résumé exécutif :

- Ce Code de conduite définit les valeurs, principes et attentes clés du Groupe Soitec.
- Tous·tes les salarié·e·s, partenaires commerciaux et parties prenantes sont tenus de se conformer à ce Code de conduite.
- Le respect de ce Code de conduite est obligatoire, aucune tolérance ne sera admise en cas de violation.

DocuSign Envelope ID: A54A61C1-ABC7-4ABE-AE34-392DFA60DEC0

Sommaire

Déclaration du Directeur Général 2

Utilisation du Code 3

Santé, sécurité & environnement 4

- Minerais de conflit 6
- Diversité et inclusion 6
- Droits humains 7
- Impact sur les territoires 9
- Confidentialité des données 9

Opérer en toute sécurité et protéger nos actifs 10

- Sécurité des produits 10
- Qualité 11
- Protéger nos actifs 12
- Confidentialité et propriété intellectuelle 13

Agir avec intégrité 14

- Délit d'initié 14
- Contrôle interne 15
- Anti-corruption & Cadeaux et invitations 16
- Conflit d'intérêts 17
- Contrôle des exportations 17
- Lutte contre le blanchiment d'argent 18
- Evaluation des tiers 18
- Concurrence loyale 18

Signaler un manquement 19

Annexe - Le dispositif d'alerte éthique 20

DocuSign Envelope ID: A54A61C1-ABC7-4ABE-AE34-392DFA60DEC0

Déclaration du Directeur Général

Soitec ne cesse de se développer et est devenu un grand groupe multinational, acteur clé de la chaîne de valeur de la microélectronique, créant en permanence de nouvelles normes industrielles rendant possible l'adoption de technologies innovantes. Cette croissance va de pair avec notre engagement à partager les valeurs qui sous-tendent notre identité avec nos salariés, clients, fournisseurs, partenaires et autres parties prenantes avec lesquelles nous interagissons.

Comme l'indique la raison d'être de Soitec, "*nous sommes le terreau de technologies intelligentes et économes en énergie, qui transforment durablement nos vies quotidiennes*".

Notre Code de conduite, basé sur cet engagement, conjointement avec les Politiques du Groupe, définit nos valeurs, nos principes et les attentes que nous plaçons dans notre personnel, nos partenaires commerciaux et nos parties prenantes afin de maintenir dans le cadre de nos activités les normes les plus élevées en matière d'intégrité, de respect des personnes et de l'environnement, de santé et de sécurité.

Le respect de notre Code de conduite et des Politiques du Groupe est impératif et Soitec ne tolérera aucun manquement.

Notre Code de conduite et les Politiques du Groupe sont la pierre angulaire de la croissance durable et du succès de notre Groupe, et vous pouvez compter sur moi et sur la direction comme nous comptons sur chacun d'entre vous pour les respecter et les partager.

Pierre Barnabé
Directeur Général

DocuSign Envelope ID: A54A61C1-ABC7-4ABE-AE34-392DFA60DEC0

Utilisation du Code

Les informations contenues dans ce Code de conduite fournissent les éléments nécessaires pour prendre de bonnes décisions.

Lorsque les réponses à certaines questions ne vont pas de soi, tenez compte des éléments suivants dans votre prise de décision :

- Cette action est-elle autorisée par le Code de conduite et/ou les Politiques du Groupe ?
- Cette décision mettra-t-elle mon entreprise et/ou le Groupe en danger, ou pourrait-elle le mettre dans une situation illégale ou contraire à l'éthique ?
- Ce plan d'action risque-t-il de nuire aux activités et/ou à la réputation de mon entreprise et du Groupe ?
- Ai-je bien réfléchi aux conséquences potentielles de mes actions ?
- Serais-je mal à l'aise pour expliquer ma décision à mes collègues, ma famille ou mes amis ?
- Ai-je consulté toutes les ressources mises à disposition par le Groupe pour m'aider à prendre la bonne décision ?

Outre le présent Code de conduite et les Politiques du Groupe, nous devons nous conformer aux lois et réglementations qui s'appliquent à nos activités, en particulier lorsqu'elles sont plus strictes que le Code de conduite et/ou les Politiques du Groupe ou, le cas échéant, en contradiction avec ceux-ci.

DocuSign Envelope ID: A54A61C1-ABC7-4ABE-AE34-392DFA60DEC0

Santé, sécurité & environnement

Nos convictions

Nous nous engageons à prendre soin de notre santé, de notre sécurité et de l'environnement (“*health, safety, environment*”, ou "HSE"), en opérant en toute sécurité. Nous sommes convaincu·e·s qu'un lieu de travail sûr et sain, qui minimise également notre impact environnemental, est un meilleur endroit pour nos salarié·e·s, nos clients et notre entreprise. Nos performances HSE sont fondamentales pour notre réussite et font partie intégrante de notre façon de travailler au quotidien.

Principes clés

Nous nous engageons à respecter les normes de conduite les plus élevées pour protéger notre santé et notre sécurité et celles des autres, ainsi que l'environnement dans lequel nous évoluons.

Nous assumons la responsabilité personnelle et collective, avec nos fournisseurs, cocontractants, coentreprises et autres partenaires :

- d’exercer nos activités et opérations en toute sécurité ;
- de créer un environnement de travail qui favorise le bien-être des salarié·e·s, en visant l'objectif de zéro maladie, accident ou dommage aux personnes liés au travail ;
- de prévenir ou minimiser tout impact environnemental négatif de nos activités, produits et services, soutenir l'utilisation durable des ressources et de nous efforcer de ne pas causer d'incidents environnementaux ; et
- de fournir un environnement de travail sûr, sain et productif.

Changement climatique : Soitec a rejoint l'initiative *Science-Based Targets* (SBTi) - menée par *CDP Worldwide*, le *World Wildlife Fund* (WWF), le *World Resources Institute* (WRI) et le programme *Global Compact* des Nations Unies - et a adopté une trajectoire limitant le réchauffement climatique à 1,5°C au-dessus des températures préindustrielles, aux côtés de 1 000 autres pionniers mondiaux.

Gestion responsable de l'eau et de l'énergie : Soitec s'engage à réduire sa consommation d'eau et d'énergie en optimisant ses processus industriels.

Attentes

Chacun·e d'entre nous :

- prend ses responsabilités pour réduire les risques et les impacts dans l'ensemble de nos activités, produits et services ;
- intègre les processus HSE dans nos processus d'entreprise et de prise de décision ;

DocuSign Envelope ID: A54A61C1-ABC7-4ABE-AE34-392DFA60DEC0

- s'interdit de consommer des substances psychoactives avant ou pendant les heures de travail ou pendant les pauses repas ou repos, ni ne se rendra au travail sous leur emprise ;
- s'interdit de fumer et d'utiliser des produits à base de tabac ailleurs que dans les zones autorisées à cet effet, le cas échéant ;
- s'engage à suivre les procédures locales de santé et de sécurité en cas d'utilisation de produits chimiques sur le lieu de travail ;
- peut s'exprimer en cas de préoccupation par une activité ou une décision et peut demander conseil et soutien si nécessaire.

Politiques et documents connexes

Veuillez-vous référer aux annexes de ce Code sur l'intranet. Pour l'Unité Économique et Sociale, veuillez consulter l'annexe 4 du Règlement Intérieur.

Contact

Département HSE : service-hse-soitec@soitec.com

Minerais de conflit

Principes clés

Dans le cadre de ses activités, Soitec peut utiliser des minerais réglementés par le règlement de l'Union européenne sur les minerais de conflit (2017/821) et la loi Dodd-Frank aux États-Unis.

Au titre de son engagement, Soitec mène des contrôles préalables sur l'approvisionnement et la traçabilité des minerais de conflit. Les fournisseurs impactés sont spécifiquement inclus dans la démarche Green Partner, et ils sont tenus de soumettre un rapport utilisant le modèle développé par la *Responsible Minerals Initiative* pour faciliter la circulation de l'information tout au long de la chaîne d'approvisionnement et assurer la traçabilité de ces matériaux.

Politiques et documents connexes

Pour plus de détails, veuillez vous reporter à l'annexe des politiques liées au Code de conduite, qui se trouve dans la section "Politiques du Groupe" de l'intranet, afin de trouver toutes les politiques du système de gestion des produits chimiques.

Contact

Département de la qualité : quality_support@soitec.com

DocuSign Envelope ID: A54A61C1-ABC7-4ABE-AE34-392DFA60DEC0

Diversité et inclusion

Convictions

C'est grâce à nos collaborateurs·rices que nous réalisons notre potentiel, que nous concrétisons notre vision et que nous mettons en œuvre notre stratégie, et chacun·e d'entre nous a un rôle à jouer. Nous devons tous·tes être acteur·rice·s engagé·e·s et rechercher des modes de travail propices à la diversité et inclusifs. Notre politique globale en matière de ressources humaines nous aide tous - et notre Groupe dans son ensemble - à atteindre cet objectif et à créer un environnement de travail où chacun·e peut donner le meilleur de lui·elle-même.

Principes clés

Nos politiques relatives à notre personnel précisent ce que nous attendons et le soutien que chacun·e reçoit de notre part en tant que salarié·e ou dans le cadre de mission de management au sein de notre entreprise.

Voici quelques-uns des principes clés de nos politiques :

- promouvoir la diversité et l'inclusion,
- mettre en œuvre une politique de tolérance zéro contre toute forme de harcèlement ou de discrimination. Tout manquement sera susceptible de faire l'objet de sanctions.

Lutte contre les discriminations

Nous nous engageons à construire une culture de respect et de considération, en donnant à chacun·e la possibilité d'être lui·elle-même et de réaliser son plein potentiel. Par conséquent :

- nous interagissons les un·e·s avec les autres ouvertement, honnêtement et courtoisement.
- nous ne tolérons pas l'intimidation, le harcèlement ou la discrimination et nous encourageons chacun·e à signaler tout cas qu'il·elle rencontre ou observe, conformément à la procédure d'alerte du Groupe.

Politiques et documents connexes

Veuillez consulter les annexes de ce Code sur l'intranet. Pour l'Unité Économique et Sociale, veuillez consulter l'annexe 4 du Règlement Intérieur.

Contact

Veuillez contacter votre RH local ou le département RH du Groupe.

DocuSign Envelope ID: A54A61C1-ABC7-4ABE-AE34-392DFA60DEC0

Droits humains

Valeurs

Notre Groupe s'engage à respecter les conventions de l'Organisation Internationale du Travail, les principes directeurs de l'OCDE ainsi que les normes de conduite des Nations Unies "*Free & Equal*" contre l'homophobie et la transphobie et attend de ses fournisseurs qu'ils prennent des engagements similaires.

Nous savons que pour atteindre l'excellence, nous devons respecter les droits humains et agir de manière socialement responsable, en nous conformant à toutes les lois applicables et en respectant les territoires dans lesquels nous opérons. Cela s'applique sans limitation à la fourniture de conditions de travail sûres et saines, à la garantie de la liberté d'association des travailleurs et du droit à la négociation collective, à l'interdiction de l'esclavage moderne, du travail forcé ou des enfants et de la traite des êtres humains.

Principes clés

Notre politique a pour but de nous permettre :

- de travailler ensemble en impliquant notre personnel dans les activités de notre entreprise, en acceptant et en célébrant la différence, y compris dans un environnement inclusif, en traitant équitablement notre personnel, en offrant un emploi librement choisi et en luttant contre toute forme de discrimination ;
- de mener nos activités en recrutant, sélectionnant et promouvant les personnes sur la base du mérite, en fournissant un environnement de travail sûr ;
- de protéger l'environnement, soutenir les territoires dans lesquels nous opérons ; et
- de signaler si nous pensons que nous ou nos fournisseurs ne respectent pas cette politique.

Attentes

Chacun·e d'entre nous doit :

- s'assurer que chaque société du Groupe Soitec reconnaît les salarié·e.·s pour leurs performances et leur contribution sur la base des valeurs de notre Groupe, et se conformer aux lois et réglementations nationales ;
- ne pas recourir au travail forcé ou involontaire ;
- respecter la législation sur le travail des enfants et s'engager en faveur du développement des jeunes ;
- être attentif·ve aux risques auxquels les personnes vulnérables peuvent être confrontées et chercher à faire en sorte que ces personnes ne subissent aucune discrimination ;

DocuSign Envelope ID: A54A61C1-ABC7-4ABE-AE34-392DFA60DEC0

- sélectionner des fournisseurs et des partenaires dont les valeurs fondamentales et l'engagement en faveur d'une conduite éthique des affaires correspondent aux nôtres ;

- se conformer à toutes les exigences légales et réglementaires en matière de sécurité ; et

- s'efforcer de prévenir ou de minimiser les impacts négatifs de nos produits et services sur l'environnement.

Politiques et documents connexes

Veuillez-vous référer aux annexes de ce Code sur l'intranet et aux accords signés avec les syndicats représentatifs applicables aux entités syndiquées du Groupe concernant le genre, et la qualité de vie au travail.

Contact

Veuillez contacter votre contact RH local ou le département RH du Groupe.

Impact sur les territoires

En tant que Groupe multinational, nous cherchons à établir des relations positives avec les territoires qui nous entourent et pouvons donc apporter des contributions sous forme de dons ou de mécénat de compétence, sous réserve qu'elles ne constituent pas une forme de corruption (ce qui est strictement interdit par le présent Code de conduite et par la loi) et qu'elles soient conformes à l'annexe Cadeaux et invitations de la Politique anti-corruption.

Valeurs

Nous orientons notre soutien aux contributions caritatives dans les domaines suivants :

- Éducation et développement des compétences : l'accent est mis sur les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques, qui sont essentielles à notre activité, y compris, sans s'y limiter, les objectifs de lutte contre la fracture numérique, les fractures sociales et l'exclusion en général, l'accès à l'éducation, y compris l'accès des femmes à l'enseignement scientifique ;

- Environnement : ajouter de la valeur, et une dimension sociale à la stratégie environnementale de l'entreprise.

Principes clés

Appliquez strictement les règles relatives aux cadeaux et invitations (annexe 2 de la Politique du Groupe en matière de lutte contre la corruption) à toute contribution caritative envisagée.

Politiques et documents connexes

Veuillez consulter les annexes de ce Code sur l'intranet.

DocuSign Envelope ID: A54A61C1-ABC7-4ABE-AE34-392DFA60DEC0

Contact

Veuillez contacter votre direction ou l'équipe Conformité : compliance@soitec.com.

Confidentialité des données

Principes clés

Soitec s'engage à protéger la vie privée des individus et à se conformer aux lois applicables en matière de protection des données personnelles partout où elle opère et notamment, mais sans s'y limiter, au Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne lorsqu'elle collecte ou traite des données personnelles.

Politiques et documents connexes

Veuillez-vous référer à la section "Politiques du Groupe" sur l'intranet pour trouver la politique du Groupe sur la confidentialité des données pour plus de détails ainsi que la politique de gestion générale du Groupe sur la confidentialité des données personnelles.

Contact

Délégué à la protection des données : dpo@soitec.com.

DocuSign Envelope ID: A54A61C1-ABC7-4ABE-AE34-392DFA60DEC0

Opérer en toute sécurité et protéger nos actifs

Sécurité des produits

Valeurs

Soitec fournit des composants de grande valeur. Notre engagement pour la sécurité de nos produits est une valeur fondamentale.

Principes clés

Notre approche de la sécurité des produits :

- Nous faisons en sorte que la responsabilité de la sécurité des produits soit claire et que les salarié·e·s comprennent ce dont ils·elles sont responsables.
- Nous concevons nos produits de manière à atteindre un niveau élevé de sécurité en fonction de leur usage, en veillant toujours à respecter les exigences de l'entreprise, de la loi, de la réglementation et de l'industrie.
- Nous évaluons nos risques et mettons en place des contrôles pour atteindre les niveaux de sécurité requis tout au long du cycle de vie du produit et réduire les risques de sécurité dans la mesure du possible.
- Nous évaluons comment les facteurs humains et organisationnels peuvent introduire des risques pour la sécurité des produits et nous utilisons ces paramètres lors de la mise en place de nos contrôles.
- Nous nous engageons à améliorer en permanence la sécurité des produits et à participer activement à la définition des normes et des bonnes pratiques du secteur.
- Nous mesurons nos performances, nous enquêtons rigoureusement sur les problèmes liés à la sécurité et nous les résolvons. Nous intégrons systématiquement les enseignements tirés de ces enquêtes dans nos pratiques et nos processus.

Chacun·e est encouragé·e à signaler tout problème lié à la sécurité des produits. Une qualité robuste est un élément essentiel de la sécurité des produits. En suivant nos processus, nous garantissons que nos produits sont conformes à leurs spécifications.

Signalez toujours un problème de sécurité d'un produit si vous en voyez un, même si vous avez le moindre doute, et n'oubliez pas que nous nous engageons à traiter tout le monde équitablement, conformément à notre Code de conduite.

Suivez toujours les dispositions du système de gestion de la qualité de Soitec applicables à votre rôle. Vous devez vous sentir capable d'accomplir les tâches qui vous sont confiées et être soutenu dans cette tâche. Si l'on vous demande de faire une chose pour laquelle vous

DocuSign Envelope ID: A54A61C1-ABC7-4ABE-AE34-392DFA60DEC0

ne vous sentez pas suffisamment qualifié et/ou expérimenté, vous devez en discuter avec votre responsable.

Assurez-vous de suivre la formation de sensibilisation à la sécurité qui vous est assignée.

Politiques et documents connexes

Veuillez consulter les annexes de ce Code sur l'intranet.

Contact

Département de gestion de la qualité

Qualité

Valeurs

Soitec investit continuellement dans des installations, des technologies et des personnes exceptionnelles afin de pouvoir améliorer constamment la qualité et l'efficacité de ses produits et services.

La robustesse est un élément essentiel de la sécurité de nos produits. En suivant nos processus, nous garantissons que nos produits et ceux de nos fournisseurs sont conformes aux spécifications.

Nous améliorons continuellement l'efficacité de nos opérations et de nos processus en utilisant les principes de *lean management*, en nous concentrant sur les activités à valeur ajoutée pour le client.

L'efficacité des processus est intégrée dans le système de gestion de Soitec, qui est appliqué dans toute l'entreprise et dans toutes nos opérations. Afin de pouvoir répondre aux attentes d'excellence de nos clients, la qualité doit être au cœur de tout ce que nous faisons.

Chaque année, nous examinons les performances et fixons des objectifs d'amélioration pour nos processus commerciaux et nos performances en matière de qualité.

Tous·tes les salarié.e.s doivent lire et respecter les normes élevées définies dans les procédures et processus de qualité applicables à leur rôle, qui garantissent la sécurité, la qualité et la fiabilité de nos produits et services.

Les responsables doivent s'assurer que tous les membres de leur équipe travaillent d'une manière qui ne contrevient à aucune de ces normes, processus ou procédures.

Politiques et documents connexes

Veuillez consulter les annexes de ce Code sur l'intranet.

Contact

Département de gestion de la qualité

DocuSign Envelope ID: A54A61C1-ABC7-4ABE-AE34-392DFA60DEC0

Protéger nos actifs

Principes clés

Soitec génère des actifs de valeur, qu'ils soient matériels ou immatériels tels que son savoir-faire, ses secrets commerciaux, ses inventions protégées par des droits de propriété intellectuelle et les actifs confiés par des tiers.

De plus, la réputation de Soitec est un atout important, et toute communication externe doit être faite de manière cohérente en suivant la procédure interne.

Soitec et ses salarié.e.s s'engagent à contribuer à la protection de ces biens et à les préserver contre toute forme de détérioration, de dommage, de vol ou de détournement, même après avoir quitté le Groupe.

Politiques et documents connexes

Veuillez-vous référer aux annexes de ce Code sur l'intranet. Pour l'Unité Économique et Sociale, veuillez consulter l'annexe 4 du Règlement Intérieur.

Contacts

Département juridique : legal@soitec.com
Département de la sûreté : security@soitec.com

Confidentialité et propriété intellectuelle

Valeurs

La propriété intellectuelle est un élément essentiel de notre expertise en matière d'ingénierie, de notre envergure mondiale et de notre connaissance approfondie de l'industrie, qui permet à Soitec de rester à la pointe de la technologie.

L'incapacité à protéger la propriété intellectuelle de Soitec de manière adéquate pourrait entraîner l'érosion de notre avantage technologique.

Le non-respect des droits de propriété intellectuelle d'autrui pourrait entraîner des poursuites judiciaires, la confiscation de nos produits et des sanctions financières importantes.

Dans le cadre de ses activités, Soitec peut également générer ou avoir accès à des données confidentielles relatives à ses activités commerciales.

Il peut s'agir d'informations relatives à des parties prenantes externes telles que des clients, des fournisseurs ou d'autres partenaires commerciaux. Les informations confidentielles comprennent, sans s'y limiter, les données financières, les ressources humaines et les données personnelles, les informations concernant les acquisitions, les cessions, les commandes et les nouveaux produits ou les stratégies commerciales, les améliorations de produits, les informations techniques, les systèmes, les secrets commerciaux ou tout autre savoir-faire développé ou acquis par Soitec.

DocuSign Envelope ID: A54A61C1-ABC7-4ABE-AE34-392DFA60DEC0

Principes clés

Les lois sur la propriété intellectuelle protègent les auteurs de produits, de services et d'œuvres créatives. Elles empêchent les tiers de copier les résultats du travail de l'auteur ou de se faire passer pour l'auteur. En particulier, les lois sur la propriété intellectuelle protègent les inventions, les marques, la forme et le design des produits, ainsi que les mots et les images des documents, qui sont tous créés et utilisés quotidiennement sous une forme ou une autre dans le cadre des activités de Soitec.

- Les droits enregistrés en matière de brevets (droit légal de protéger des inventions telles que des arrangements conceptuels, des méthodes de fabrication ou des compositions matérielles) et de marques (droit légal de protéger des noms et/ou des logos pour des sociétés, des produits ou des services) peuvent être demandés auprès des offices publics de propriété intellectuelle et, s'ils sont accordés, donnent au propriétaire un droit de monopole empêchant l'utilisation par d'autres, même s'ils ne connaissent pas le droit et sont parvenus au même résultat indépendamment ;

- Les droits de conception non enregistrés (droits légaux protégeant la forme et la configuration des articles) et les droits d'auteur (droits légaux protégeant la composition de mots, d'images et de sons sur tout support) naissent généralement sans enregistrement (et sont renforcés par des marquages appropriés, tels que ceux de nos modèles de documents standard) et empêchent la copie directe par des tiers, mais les droits non enregistrés n'empêchent pas l'utilisation par des tiers de choses qu'ils ont créées de manière indépendante.

- Les contrats sont utilisés pour protéger des informations, des documents et d'autres éléments et pour définir la propriété et les droits d'utilisation de la propriété intellectuelle lorsque deux ou plusieurs organisations travaillent ensemble.

La loi et les termes du contrat de travail attribuent à Soitec la propriété de la propriété intellectuelle créée par ses salarié·es dans le cadre de leur travail, et Soitec est responsable des conséquences de l'utilisation de la propriété intellectuelle dans le cadre du travail, y compris l'utilisation de la propriété intellectuelle appartenant à d'autres.

Chacun·e doit s'assurer que la propriété intellectuelle de Soitec bénéficie de la protection appropriée disponible, et respecter la propriété intellectuelle des tiers, y compris celle de nos concurrents.

L'accès aux informations confidentielles est limité aux salarié.e.s dont la fonction exige spécifiquement l'utilisation et le traitement de ces données. Toutes les informations confidentielles doivent être sauvegardées et utilisées uniquement à des fins autorisées. Ces exigences perdurent au-delà du terme du contrat de travail.

Politiques et documents connexes

Veuillez-vous référer aux annexes de ce Code sur l'intranet ainsi qu'à la Politique de gestion générale du Groupe IP & confidentialité.

Contacts

Département juridique : legal@soitec.com
Département de la sûreté: security@soitec.com

DocuSign Envelope ID: A54A61C1-ABC7-4ABE-AE34-392DFA60DEC0

Agir avec intégrité

Délit d'initié

L'utilisation d'informations privilégiées pour acheter ou vendre des titres cotés en bourse ou le partage d'informations privilégiées avec une autre personne qui négocie ensuite des titres cotés en bourse constitue une infraction pénale et est passible de sanctions pour "délit d'initié". Ces sanctions peuvent inclure des amendes importantes et des peines de prison.

Principes clés

Les informations privilégiées sont des informations qui ne sont pas publiques et qui sont susceptibles d'avoir une influence sur le cours des actions ou des titres Soitec. C'est notamment le cas des plans stratégiques, des tendances et des prévisions en matière de ventes et de bénéfices, des dividendes prévus, des engagements financiers ou juridiques importants, des fusions, acquisitions et cessions en cours ou à venir, et de changements (nominations, départs) relatifs aux dirigeants principaux de la société.

Un·e initié·e est toute personne qui détient des informations privilégiées.

Soitec encourage ses salarié.e.s à devenir actionnaires mais en aucun cas les salarié.e.s ne peuvent acheter ou vendre des actions ou des titres lorsqu'ils possèdent des informations privilégiées ou pendant les périodes d'abstention.

Aucune information privilégiée ne doit être divulguée à des personnes autres que celles prévues dans la procédure interne publiée sur l'intranet.

Politiques et documents connexes

Veuillez-vous référer aux annexes de ce Code sur l'intranet ainsi qu'à la Politique de gestion générale du Groupe sur les délits d'initiés.

Contact

Département corporate: compliance@soitec.com

Contrôle interne

Principes clés

En tant que société cotée en bourse, Soitec doit fournir des informations sincères et exactes dans tous les domaines liés à la comptabilité et aux rapports financiers. Toute irrégularité peut avoir de graves conséquences.

Soitec a mis en place un cadre de contrôle interne afin de garantir l'intégrité de ses livres et registres. Nous avons mis en place des processus détaillés pour maintenir l'exactitude et la fiabilité des écritures comptables, des rapports financiers et de la conformité aux règles et procédures internes, aux lois et règlements applicables.

DocuSign Envelope ID: A54A61C1-ABC7-4ABE-AE34-392DFA60DEC0

Tous·tes les salarié.e.s ont la responsabilité de s'assurer que tous les dossiers, rapports ou informations qu'ils·elles produisent sont exacts, honnêtes, justes et opportuns. Ces documents comprennent, sans s'y limiter : les rapports financiers sur les projections, les rapports de recherche, les informations marketing, les rapports de vente, les déclarations fiscales, les rapports de dépenses, les rapports sur les marges, les feuilles de temps, les informations environnementales et sociales et tout autre document soumis aux organismes gouvernementaux ou réglementaires.

Politiques et documents connexes

Veuillez consulter les annexes de ce Code sur l'intranet.

Contact

Chef du contrôle interne du Groupe (département financier)

Anti-corruption & Cadeaux et invitations

Le Groupe s'engage à lutter contre la corruption et le trafic d'influence et met en œuvre un principe de tolérance zéro à l'égard de ces pratiques. Ces lois sont complexes et peuvent donner lieu à de sévères sanctions civiles et pénales (y compris des peines d'emprisonnement, qui peuvent s'appliquer à des personnes physiques en plus des personnes morales).

Principes clés

Conformément à la Politique anti-corruption du Groupe :

1. Les paiements en espèces sont interdits.

2. Les contributions aux partis politiques sont interdites.

3. Les paiements de facilitation (ou pots-de-vin) sont interdits.

4. Toute tentative d'obtenir un traitement préférentiel de quelque nature que ce soit de la part d'un agent public, par quelque moyen que ce soit, y compris des cadeaux, des invitations, de l'argent ou tout autre avantage, est interdite.

5. L'offre et l'acceptation de cadeaux et invitations sont strictement limitées (conformément à l'annexe 2 de la politique anticorruption du Groupe) :

    - Pas de cadeaux ou invitations aux agents du gouvernement, qu'ils soient fonctionnaires, appartenant à une organisation gouvernementale ou à une entreprise affiliée au gouvernement.
    - Aucun cadeau en espèces ne doit être remis à qui que ce soit.
    - Au-delà d'un seuil spécifique, un processus d'approbation préalable spécifique est mis en œuvre.

6. Les parrainages et les dons à des œuvres de bienfaisance peuvent être autorisés à condition qu'ils :

DocuSign Envelope ID: A54A61C1-ABC7-4ABE-AE34-392DFA60DEC0

- ne soulèvent pas de situation de conflit d'intérêts ;
- soient d'un montant raisonnable ;
- ont été autorisés par écrit par la·le responsable de la fonction concernée au sein du comité exécutif et enregistrés par le service de conformité ; et
- sont strictement limités à la contribution financière à des conférences professionnelles pour des opérations de marketing.

7. Aucun engagement ni contrat ne sera conclu avec des clients, des fournisseurs de premier rang ou des intermédiaires suivant des facteurs de risque spécifiques, sans avoir effectué au préalable une diligence raisonnable à l'égard des tiers, telle que décrite dans l'annexe 1 de la Politique anticorruption du Groupe.

8. Tout conflit d'intérêts potentiel doit être signalé par écrit par la personne en situation de conflit pour approbation écrite préalable à son supérieur hiérarchique chargé de l'accepter ou de mettre en œuvre des mesures d'atténuation et de documenter le processus global.

9. La diligence raisonnable sur le partenaire est menée par l'équipe Conformité dans le cadre des fusions et acquisitions.

Politiques et documents connexes

Veuillez-vous référer aux annexes du présent Code sur l'intranet ainsi qu'à la Politique du Groupe en matière de lutte contre la corruption.

Contact

Equipe Conformité : compliance@soitec.com

Conflit d'intérêts

Principes clés

Un conflit d'intérêts peut survenir lorsque les activités sociales, économiques ou politiques des salarié.e.s, ou de leurs proches, influencent ou pourraient influencer leur objectivité et leur loyauté envers Soitec.

Le fait d'occuper un poste ou une fonction ou de détenir un intérêt financier dans une organisation concurrente, un client, un fournisseur ou un partenaire commercial de Soitec, lorsque les fonctions au sein de Soitec permettent d'avoir une influence sur cette relation, constitue un conflit d'intérêts.

Vous devez éviter les conflits d'intérêts, vos décisions chez Soitec ne devant pas être influencées par des considérations personnelles ou privées.

Quiconque se trouve dans une telle situation, doit la déclarer au préalable et informer par écrit son supérieur·e hiérarchique de toute situation qui pourrait représenter un conflit d'intérêts ou donner l'impression d'influencer son jugement et ses actions, et se retirer de toute prise de décision qui crée ou pourrait être perçue comme créant un conflit d'intérêts, afin de rester impartial·e et professionnel·le dans ses relations avec les clients et les fournisseurs.

DocuSign Envelope ID: A54A61C1-ABC7-4ABE-AE34-392DFA60DEC0

Politiques et documents connexes

Veuillez consulter les annexes de ce Code sur l'intranet.

Contact

Equipe Conformité : compliance@soitec.com

Contrôle des exportations

Principes clés

Soitec s'engage à respecter les lois sur le contrôle des exportations et les réglementations commerciales en vigueur, ainsi que les sanctions et embargos applicables.

Soitec classe les produits et les technologies nécessitant des licences d'exportation, et obtient les licences nécessaires. Soitec met en place des contrôles pour ne pas traiter avec des parties soumises à des sanctions d'embargo ou à des listes noires d'exportation.

Le non-respect de ces réglementations commerciales peut entraîner pour Soitec des pénalités, des amendes et des conséquences sur l'exploitation de son activité : difficultés à obtenir des licences, risque d'être mis sur liste noire par les gouvernements, perturbation ou rupture des relations avec les banques et les fournisseurs, restrictions de voyage.

Pour les salarié.e.s de Soitec, un tel manquement peut entraîner des conséquences graves, notamment des amendes et/ou des peines de prison.

Politiques et documents connexes

Veuillez-vous référer aux annexes de ce Code sur l'intranet en ce qui concerne la Politique du Groupe de contrôle des exportations.

Contact

Responsable du contrôle des exportations du Groupe

Lutte contre le blanchiment d'argent

Principes clés

Le blanchiment d'argent est le processus qui consiste à prendre des fonds provenant d'activités criminelles telles que l'évasion fiscale, la corruption, la fraude financière ou le terrorisme et à déguiser les fonds obtenus illégalement pour leur donner une apparence légitime.

À cet égard, Soitec mène ses affaires avec des clients de bonne réputation impliqués dans des activités commerciales légitimes et n'accepte que les fonds reçus de sources légitimes.

DocuSign Envelope ID: A54A61C1-ABC7-4ABE-AE34-392DFA60DEC0

Evaluation des tiers

Principes clés

Il est nécessaire d'effectuer un contrôle d'intégrité et/ou des vérifications des règles de contrôle des exportations avant de s'engager avec des tiers, conformément aux critères définis dans la Politique de lutte contre la corruption et/ou la Politique de contrôle des exportations.

Politiques et documents connexes

Veuillez consulter les annexes de ce Code sur l'intranet.

Contact

Equipe Conformité : compliance@soitec.com
Responsable du contrôle des exportations du Groupe

Concurrence loyale

Principes clés

Le Groupe s'engage à respecter les lois et règlements en droit de la concurrence et ne tolère aucune violation. Il est interdit de :

- s'entendre avec un concurrent pour fausser les mécanismes de concurrence ;
- s'entendre avec un concurrent pour fixer les prix ou répartir les marchés ou les parts de marché ;
- s'entendre avec un concurrent sur les quotas de production ou de vente.

En outre, un accord avec un client ou un fournisseur, qui a pour objet ou pour effet d'exclure un concurrent du marché ou de restreindre l'accès au marché, est probablement illégal et nécessite une évaluation préalable par l'équipe Conformité avant d'être conclu.

Politiques et documents connexes

Veuillez vous référer aux annexes de ce Code sur l'intranet ainsi qu'à la Politique droit de la concurrence du Groupe.

Contact

Equipe Conformité : compliance@soitec.com

DocuSign Envelope ID: A54A61C1-ABC7-4ABE-AE34-392DFA60DEC0

Signaler un manquement

Que peut-on signaler ?

- Toute violation du Code de conduite, et/ou
- Tout autre type de violation que le droit national applicable définit comme pouvant faire l'objet d'un signalement (pour la France, voir notamment tous les sujets définis par la "Loi n°2022-401 du 21 mars 2022 visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte").

Pour éviter toute ambiguïté, les faits, informations ou documents, quels que soient leur forme ou leur support, couverts par le secret de la défense nationale, le secret médical ou la confidentialité des relations entre les avocats et leurs clients, ne pourront faire l'objet d'un signalement au titre des présentes.

Qui peut faire un signalement ?

Tous.tes les salarié.e.s de Soitec, ainsi que le personnel temporaire, les étudiant·e·s en stage ou les apprenti·es, les ancien·ne·s salarié.e.s et tout autre tiers (tels que les actionnaires, les membres du conseil d'administration, les sous-traitants) peuvent signaler une violation.

Pour pouvoir bénéficier du statut protecteur de lanceur d'alerte, l'auteur·rice doit agir de bonne foi et ne doit pas recevoir de compensation financière directe pour le signalement.

Comment le signalement doit-il être fait ?

Le signalement peut être écrit ou oral, soit adressé au responsable hiérarchique et/ou au département des ressources humaines et/ou au département de la conformité, soit par la ligne d'alerte éthique Maât, disponible à cette adresse : https://soitec.whispli.com/maat. De plus amples informations sur le dispositif d'alerte éthique sont présentées dans l'Annexe ci-jointe.

Comment le signalement est-il traité ?

- L'alerte est traitée par une personne qualifiée, n'ayant pas de conflit d'intérêt par rapport à la violation signalée et liée par un accord de confidentialité.
- Le processus garantit la protection de l'identité de l'émetteur ainsi que des personnes visées et de la nature des événements.
- Si nécessaire, une enquête est menée pour permettre l'établissement des faits et l'obtention d'éléments de preuve, et doit permettre de s'assurer de la réalité et de la matérialité des faits rapportés.
- En fonction des résultats de l'enquête, des procédures disciplinaires et/ou judiciaires peuvent être engagées.
- Si une faute est confirmée, Soitec envisage non seulement une action disciplinaire appropriée pour les salarié·e·s impliqué·e·s, mais s'engage également dans une analyse des causes profondes de la faute afin d'améliorer continuellement les procédures d'éthique et de conformité.

DocuSign Envelope ID: A54A61C1-ABC7-4ABE-AE34-392DFA60DEC0

Annexe - Le dispositif d'alerte éthique